

PV AG du 21-11-2022

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 21.11.2022

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, B. DUMONT, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER J.-L. MASSART, P. SAK, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : F. WINAND, D. ROMAIN

1. TECHNIQUE.

- a) Le stage de Toussaint s'est très bien passé. Et les stagiaires, et les entraîneurs sont satisfaits de son déroulement.
- b) G. Marette était présent parmi le staff technique alors qu'il n'a pas encore de titre pédagogique. Mais nous n'avons pas à le regretter. Il a fait exactement ce qui lui était demandé.
- c) Parmi les participants, il n'y avait pas de sélectionnés. Il a donc fallu acheter des teeshirts pour remettre aux jeunes, comme il est de coutume de faire.
- d) Concernant l'inter-provinces, le bilan sportif est satisfaisant puisque les garçons ont remporté 2 matches. Les filles qui étaient toutes à leur premier tournoi, étaient hyper motivées mais très stressées. Elles ont perdu tous leurs matches.
- e) Nous avons eu un accord avec un chauffeur qui venait avec un bus de 34 places, et le jour du déplacement, c'est un autre chauffeur qui est venu avec un bus de 56 places. Malheureusement, il était trop tard, nous avons refusé plusieurs personnes.
- f) Du fait que le bus est arrivé un peu en retard, l'arbitre désigné pour la province n'a pas pu participer à la réunion de début de tournoi et n'a donc pas pu entendre les instructions les concernant. La commission d'arbitrage souhaite que les cadres d'arbitre soient rajeunis pour les autres tournois. Malheureusement, il est parfois très difficile de pouvoir en trouver d'autres.
- g) Les responsables techniques communiquent avec les sélectionnés avec l'application Sport Easy. Pour éviter les pubs dans les communications, il y aura lieu de verser une cotisation de EUR 100,00 pour la saison.
- h) Mr A. Laitat, directeur général de l'ADEPS s'est déplacé en juillet dernier pour assister à un stage. Il a été épaté par le travail fourni par les entraîneurs. Nos stages sont devenus la référence pour les stages ADEPS de volley-ball.
- i) Il y a eu une rencontre avec S. Duquesne, responsable de l'Hydrion à Arlon qui est très satisfait de la manière avec laquelle nous travaillons, le respect du matériel et de la salle. Il est dès lors disposé à nous laisser un étage supplémentaire. Ceci nous permettrait d'augmenter à plus de 50 le nombre de stagiaires. Bien entendu, il y a lieu d'en discuter, car cela ne sera possible que si l'encadrement disponible est suffisant.
- j) R Malengreaux est très satisfait du stage qu'il a fait avec les jeunes et propose d'en faire un en fin de saison.

2. ARBITRAGE.

- a) 9 candidats sont occupés à suivre la formation d'arbitre et vont passer l'examen le 21 décembre à Champlon.
- b) Les 2 arbitres qui ont récemment réussi leurs examens sont en principe disponibles.

c) La province étant en rupture de stock ont dû recommander de nouveaux pulls pour les nouveaux arbitres. Ils seront disponibles pour fin d'année.

3. RENCONTRES.

a) Suite à une contestation d'un club quant à une phrase du rapport du CA du 10.10.2022 concernant les coachs qu'il demandait à modifier, le CA ayant approuvé le rapport compte tenu du fait qu'aucun club n'avait été cité, ne souhaite pas apporter de modification à ce texte.

b) Une discussion est entamée concernant justement les coachs et l'application VolleySpike, et il en est ressorti que si le secrétaire du club, qui connaît les coachs de ses équipes, les inscrit dans VolleySpike en début de saison, leur nom apparaîtra automatiquement sur la feuille de match. Le coach officiel est donc contrôlé directement par l'application.

c) A part le fait qu'il fait froid dans certaines salles, aucune restriction n'a à ce jour été signalée dans l'utilisation des salles de sport.

d) Le fait d'ajouter des équipes en cours de championnat peut poser des problèmes d'organisation à certains clubs, mais aucun n'a manifesté son mécontentement. Les changements occasionnés suite à l'ajout d'une équipe dans le championnat ne seront pas facturés.

4. LOISIR.

a) Les factures du club 8004 ne sont pas parvenues au trésorier. Elles ont été envoyées au responsable « Loisir ».

5. TRESORERIE.

a) La situation financière est très bonne à la date du 31.12.2022.

b) Cependant, le stage de Toussaint n'a pas encore été entièrement enregistré. Le total du stage est estimé à € 8.374,80, soit 6.198,50 pour l'hébergement et la nourriture, 1.540,30 pour l'encadrement et 636,00 pour 48 t-shirts.

c) Il est possible que ces prix soient majorés. En effet, un nouveau devis renseigne des prix un peu plus élevés.

d) Le CA a décidé d'appliquer une demie cotisation pour les équipes inscrites après le début de championnat.

e) Si les commissions ont des frais à facturer aux clubs, le trésorier demande à ce qu'ils lui soient envoyés pour la fin de semaine.

6. STATUTS ET REGLEMENTS.

a) Le responsable des statuts fait remarquer aux membres du CA qu'après lecture des propositions de modification au R. O. I. de la FVWB, aucune d'entre elles ne mérite que la délégation Luxembourgeoise ne s'y oppose.

b) La délégation Luxembourgeoise à l'AG de la FVWB du 17.12.2022 sera composée de : A-Marie Habets, M.Forget, L. Haager, R. Gruselin, J.-Louis Massart, P. Sak et G. Burton.

7. DIVERS.

a) Le rapport du CA du 10.10.2022 est approuvé.

b) Concernant l'organisation des coupes provinciales, si aucune candidature ne parvient au secrétariat pour le 1er décembre 2022, la phase finale se déroulera avec les finales des jeunes. Si par contre, une

candidature nous parvient dans les délais, les deux compétitions seront séparées et le championnat des jeunes se déroulera durant le week-end fixé au calendrier.

c) Comme M. Forget a déjà pris des contacts dans le cadre de l'organisation de formations DEA dans la province, il a été chargé de continuer à gérer le dossier, de trouver des endroits et de fixer 2 ou 3 dates pour donner ces formations, ceci en accord avec l'AISF.

d) A la question de savoir s'il sera possible cette année d'organiser un championnat provincial de beach-volley, B. Dumont n'est pas très optimiste, mais il va essayer d'organiser un tournoi d'une seule journée au lieu des 5 ou 6 journées prévues antérieurement.

e) P. Sak va prendre en main la coordination du mini-volley et voir s'il est possible de réorganiser quelque chose dans la province, comme c'était le cas il y a quelques années d'ici.

f) Le Wallonia Tchalou Tour consiste à faire participer des jeunes à des entraînements de l'équipe du Tchalou et à organiser une rencontre de haut niveau. Il semble que cette organisation aurait encore lieu cette année à Etalle.

g) Tandis que pour le Luxday, l'idée est de procéder à des tests divers avec les jeunes de la province et d'organiser des matchs par catégorie d'âge. Et la journée serait clôturée par un match de la ligA de Tchalou contre une équipe de haut niveau. Un clinic pourrait être organisé en parallèle. Cette journée a été fixée au 26.08.2023, qui est la date de la coupe d'Europe qui se déroule à Anvers et Bruxelles. Il y a donc lieu de voir avec l'organisateur pour changer cette date.

h) Actuellement, il y a 190 coachs de la FVWB qui ne sont pas en ordre. Mais tous les participants à des formations depuis le début de saison n'ont pas été régularisés. Après mise à jour du fichier, un courrier sera adressé à tous les coachs qui ne sont effectivement pas en ordre.

i) D'ici la fin de l'année, qui est la date limite pour se mettre en ordre, il n'y a malheureusement plus de formations organisées. Pour se mettre en ordre, il ne reste plus que les entraînements ouverts organisés à Tchalou ou à Waremme qui le permettent.

j) Il serait souhaitable que les clubs de la province qui évoluent en D3 organisent des entraînements ouverts pour que les coachs de la province puissent faire valider leur carte.

k) Pour étoffer et clôturer le dossier « Reconnaissance Royale », il y a lieu d'établir un relevé des activités des 5 dernières années, et cela concerne toutes les commissions, tant technique que rencontres, loisir et beach-volley.

Fin de réunion : 23h00